



## Comité technique local du 25/05/2021 Déclaration liminaire

Madame la directrice,

En dix ans, 21 906 emplois ont été supprimés à la DGFIP et le remplacement de fonctionnaires par des contractuels est engagé. Gênant leurs politiques libérales, les gouvernements successifs ont fait le choix de fragiliser les missions républicaines de notre administration, le statut de ses agents ainsi que le service rendu à la population et à notre société. En 2019, plus du dixième du réseau avait disparu en cinq ans avec une accélération en 2020 et 2021. Depuis 2000, le point d'indice (base de calcul de nos salaires) a perdu 18% de sa valeur et les taux de promotions se réduisent année après année.

**La CGT refuse un avenir à la France Télécom pour la DGFIP. Elle s'oppose aux recrutements de contractuels à la place de fonctionnaires. Les personnels contractuels doivent être titularisés, et l'ensemble des métiers concourant à l'exercice des missions (restauration, gardiennage, entretien...) doit être internalisé.**

**Nous nous opposons ainsi fermement à la suppression du poste de concierge de l'immeuble du 35 avenue des Vosges à Strasbourg, suppression que vous avez acté pour cette année sans en informer au préalable l'instance du Comité Technique Local.**

Alors que les leçons de la crise actuelle devraient être tirées sur la nécessité d'avoir des services publics de pleine compétence et de proximité, avec les moyens nécessaires, il est inacceptable que vous vous serviez de la crise sanitaire pour accélérer les contre-réformes dans notre département : casse de nos missions, rétrécissement de notre réseau, recul des droits et garanties des agents.

Quant au fameux dialogue social à la DGFIP, tant vanté par la direction, on se moque ostensiblement de l'avis des représentants des personnels. C'est notamment pourquoi la CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans une quelconque discussion, tant au niveau national que local, visant à mettre en œuvre le NRP, véritable entreprise de destruction massive de notre réseau de proximité. **Le NRP et ses variants doivent être abandonnés.**

Dernièrement, la DG a validé unilatéralement un protocole télétravail, alors même que les négociations sur l'accord-cadre pour la fonction publique viennent à peine de commencer. Cette situation est inacceptable. Pourquoi cet empressement ? La DG s'est déjà servie du télétravail comme argument pour faire passer la pilule du NRP auprès des agents, promettant de cette manière de réduire les temps de trajet vers des postes de travail toujours plus éloignés.

À présent, avec le projet de bureaux partagés (flexdesk), déjà expérimenté dans le Haut-Rhin, la direction souhaite passer à une nouvelle étape : celle du télé-travail forcé, en chassant les agents de leurs postes de travail. Dans la direction Budget, Logistique et Immobilier du Haut-Rhin, en pleine crise sanitaire, 14 agents ont eu à se partager 6 bureaux disponibles. Une telle organisation contraint évidemment les agents au télétravail, sans compter la dégradation de leurs conditions de travail que cela occasionne : suppression de mobiliers de rangement, rangement de l'intégralité du matériel de travail (dossier et

fournitures de bureaux) au jour le jour, réglage des chaises et des hauteurs des bureaux au quotidien, etc ...

**Pour la CGT, les bureaux partagés et le télétravail forcé, c'est non !** C'est sur l'abandon de ce projet que la DGFIP doit s'engager en premier lieu dans le cadre des discussions sur le télétravail.

Par ailleurs, les résultats du questionnaire proposé aux agents de la DRFiP67 en mars dernier, témoignent de la dégradation des conditions de travail pour nombre d'agents en télétravail. La CGT attend donc des mesures rapides et concrètes de votre part pour y remédier.

Le fort taux de grève du 10 mai au Centre de Contact (CdC) de Strasbourg (60,71%), comme dans tous les Centres de Contact de France, est révélateur du malaise grandissant dans ces services, pour lesquels une amélioration des conditions de travail est indispensable : emplois, encadrement et formations. L'examen de son règlement intérieur sera l'occasion d'y revenir.

Enfin, la CGT Finances Publiques 67 tient ici à apporter son soutien fraternel aux collègues du Centre Des Impôts Foncier (CDIF) de Marseille, en grève reconductible pour défendre leurs missions, leur site, leurs postes, leurs conditions de travail. Ces collègues montrent la voie permettant de mettre un terme à votre entreprise de destruction de la DGFIP et de satisfaire leurs revendications.